



Conditions de réussite de la Maturité professionnelle
Economie et services, Type "Economie",
MP2, modèle à plein temps
selon Orfo 2012 et Ordonnance MP 24.09.2009

Calcul de la moyenne de fin de formation MP2			
Branches (les moyennes semestrielles sont arrondies à 0.5)	Note « école » à 0.5	Note «examen» écrit à 0.5 + oral à 0.5	Note de branche à 0.5
Français	Moyenne des 2 semestres	écrit + oral	½ note école ½ note examen
Allemand	Moyenne des 2 semestres	écrit + oral	½ note école ½ note examen
Anglais	Moyenne des 2 semestres	écrit + oral	½ note école ½ note examen
Mathématiques	Moyenne des 2 semestres	écrit	½ note école ½ note examen
Finances et comptabilité	Moyenne des 2 semestres	écrit	½ note école ½ note examen
Economie et droit	Moyenne des 2 semestres	écrit	½ note école ½ note examen
Histoire et institutions politiques	Moyenne des 2 semestres	Pas d'examen	Note école seule
Technique et environnement	Moyenne des 2 semestres	Pas d'examen	Note école seule
Travail interdisciplinaire	TIB (moyenne) TIP		½ note TIB ½ note TIP
Note globale			Moyenne pondérée à 0.1

Selon l'art. 17a1 4 de l'ordonnance de la maturité professionnelle (24.09.2009)

La promotion a lieu si:

- la note globale est égale ou supérieure à 4;
- la somme des écarts entre les notes insuffisantes et la note 4 est inférieure ou égale à 2; et
- deux notes au maximum sont inférieures à 4.